



## **Conférence de consensus sur la prévention de la récidive**

---

14 & 15 février 2013

Paris - Maison de la Chimie

**Robert CANTON**



**Programmes de prises en charge et de suivi :  
mesures de leur efficacité.  
Aperçu de quelques expériences étrangères**

**Professeur Rob CANTON**

Professeur de « Community and criminal justice » à l'Université de Montfort (Royaume-Uni), expert auprès du Conseil de l'Europe



**Conférence de consensus sur la prévention de la récidive**

14 & 15 février 2013

Paris - Maison de la Chimie

# Les buts de la probation

- Est-ce que la probation fournit des “alternatives” pour réduire la population carcérale?
- Oui – mais dans une certaine mesure
- Est-ce que la probation réduit la récidive?
- Les programmes basés sur les principes RNR\* paraissent plus efficaces, mais ne fonctionnent que dans des conditions optimales – Ils ne garantissent pas la désistance
- Relations influent sur la désistance

\* note SAEI : *Risk, Need, Responsiveness* – Risques, besoins, réactivité)



## Les pratiques efficaces en Europe

- Les programmes basés sur le RNR sont largement utilisés en Europe, mais rarement évalués
- Résultats européens sont similaires aux résultats nord-américains
- Nous devons non seulement savoir si un programme fonctionne, mais également comment il fonctionne
- Les programmes doivent être mis en œuvre correctement et leur succès dépend de beaucoup de facteurs



# Règles européennes de probation (REP)

- Appliquer la Convention aux individus supervisés par un service de probation - Se focaliser sur les droits
- Couvrir non seulement les pratiques effectives, mais aussi l'organisation, la responsabilité, les ressources, la recherche – le contexte général
- Couvrir les pratiques effectives – en termes généraux
- Insister sur les relations
- Inclusion sociale – cas de management
- Importance de la recherche



## Mise en œuvre et impact des REP

- Certains pays s'en sont très peu servis voire pas du tout
- Certains les ont utilisées pour évaluer leurs pratiques et politiques
- Certains pays ont utilisé les REP pour concevoir/développer leur système de probation
- Les REP rappellent que les droits de l'Homme sont au moins aussi importants que “l'efficacité”



# Politiques et pratiques de transfert

- Le cadre juridique
- Les institutions judiciaires, les pratiques
- Le coût
- Les politiques sociales
- Traditions et cultures nationales

**Les pays peuvent et doivent apprendre les uns des autres,  
mais on ne peut postuler que « ce qui marche » dans un pays  
marchera dans un autre**





# Evaluer la probation

- Nouvelles condamnations, mais également leur nombre, gravité et fréquence
- Objectifs intermédiaires – travailler sur les difficultés à l’origine des infractions (ex: réduire la consommation de drogues)
- “l’avis de l’usager” – qualité de la supervision
- Tout travail de probation n'a pas vocation à réduire le nombre de nouvelle condamnation et une série d'outils est nécessaire pour l'évaluation

